



# La cotation de la demande de logement social

La cotation de la demande de logement social entre en vigueur pour tous les demandeurs du territoire de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis le 1er septembre 2022.

*Publié le 27 août 2022*

La cotation de la demande de logement social **consiste en un système de points donnés à chaque demandeur de logement social en fonction de ses déclarations.**

Le nombre de points attribués permet de classer les demandeurs entre eux, de manière équitable et objective en fonction de leur situation personnelle.

La cotation est un outil d'aide à la décision, qui renforce la **transparence** et la lisibilité du processus d'attribution, pour une **meilleure information** des demandeurs.

Pour tout savoir sur le système de cotation de la demande de la CASA et son application, [cliquez ici](#)